

AWBB Groupe des Parlementaires de Bruxelles-Brabant wallon.

PV n°5 Séance du 06.12.2021 suite aux mesures sanitaires cette réunion se déroule en vidéo-conférence.

Présents : MM. C. DUJARDIN, P. GILLARD, Y. LAMY, L. MONSIEUR., F. MUYLAERT,
Y. VAN WALLENDael.

Excusé : M. J.L. DEGREEF.

Invités : M. O. MONSIEUR.

M. J.P. DELCHEF (Président A.W.B.B.) nous prie d'excuser son absence.

1. Approbation du procès-verbal n° 4 de la séance du 17.11.2021 :
Après lecture le procès-verbal est approuvé.
2. Correspondance.
Celle-ci est parcourue et commentée.
3. Suivi des points discutés lors des dernières réunions.
 - 3.1. Situation crise sanitaire.
Après une prise d'avis des CP/AWBB, le CDA/AWBB a décidé de poursuivre les compétitions sans public.
Nous estimons cette décision "sage", arrêter aurait été beaucoup préjudiciable aux compétitions.
 - 3.2. Implémentation de la feuille de match électronique.
 - 3.2.1. Nous prenons connaissance des réponses à nos question fournies par M. P. Thomas (pdt. de la Commission informatique) que nous remercions.
 - 1) Actuellement, le système n'effectue aucune vérification automatique, cela arrivera dans la deuxième phase du développement, c'est à dire quand le système des licences sera totalement intégré au Be+League. Cette fin de développement est prévu dans le premier trimestre de 2022.
 - 2) Tout comme le point précédent, la vérification des PC53 arrivera dans la phase suivante.
Il n'est toutefois pas prévu d'importer directement la liste PC53 dans la feuille de match (vu que les listes sont parfois composées de 20 à 30 noms).
Pour cette problématique, nous avons pour cela prévu un développement futur, à savoir : la création d'une liste type par équipe sur Be+League. Ce qui permettra un gain de temps considérable pour l'encodage et résoudra partiellement le fait que les visiteurs ne puissent pas préparer la FME à l'avance.
 - 3.2.2. M. Van Wallendael (United Basket Woluwé 2576) nous signale que suite à des problèmes récurrents de conception du programme, le club a décidé d'abandonner provisoirement la FME.

Actuellement 11% des clubs BBw emploient la FME.

- 3.3. Site provincial. Règlement des Coupes provinciales.
La version diffusée sur le site provincial contient des erreurs (dates), les modifications votées en AP concernant la participation des joueurs ne semblent pas correctes (texte).
4. Assemblée Générale A.W.B.B. du 20.11.2021.
Le budget de l'année civile 2022 a été approuvé, les propositions de modifications du ROI concernant l'implémentation de la feuille de match électronique ont été reportées.
5. Tour de la province.
- 5.1. Rencontres sans arbitre.
- 5.1.1. Proposition.
M. Gillard (R. Excelsior Bruxelles) rappelle une proposition émanant du CP/BBw qui avait fait l'objet d'un vote positif des clubs à l'AP du mois de mai mais qui avait été refusée ensuite par le CA de l'AWBB - désignation d'**un seul arbitre dans les catégories provinciales U14 & U16** (éventuellement accompagné d'un arbitre en formation).
Echange de vues concernant la faisabilité de cette proposition.
M. O. Monsieur (pdt CP/BBw) propose une réunion de travail avec la CFA/BBw.
- 5.1.2. Application du PC9 - Arbitre régional.
Il semble que plusieurs arbitres de la province ne satisfont pas à l'obligation du PC9.2 (arbitrer un certain nombre de matchs de jeunes dont le nombre sera fixé par de Dpt Arbitrage/AWBB).
Un courrier sera transmis au Dpt Arbitrage afin de connaître le quota fixé ainsi que le relevé des prestations des arbitres BBw.
- 5.2. Indemnités d'arbitrage. Trop perçu.
Pour rappel, les indemnités d'arbitrage sont contrôlées sur demande des clubs.
6. Divers.
- 6.1. Dépôt des comptes et recettes – ASBL.
Le Greffe du Tribunal de l'Entreprise accuse un retard de traitement de 8 semaines mais le suivi reste assuré (M. P.Gillard)
- 6.2. Propositions de modifications au ROI.
Les numéros des articles que nous souhaitons voir modifier à l'AG de mars 2022 doivent être communiqués à notre représentant à la Commission législative (M. Y. Van Wallendael) pour le 31.12.2021.

Prochaine séance : Lundi 10.01.2022 à 19 h 30

Y. LAMY,
secrétaire.

Y. VAN WALLENDael
président.